

L'accent en proto-français : arguments factuels et typologiques contre l'influence du francique

Roland Noske

Université Lille 3 & UMR 6183 'STL'

roland.noske@univ-lille3.fr
http://perso.univ-lille3.fr/~rnoske

1

Dans cette communication, je montrerai :

- I. que le proto-français ne peut avoir emprunté son (prétendu) accent expiratoire au francique
- II. que l'idée de la distinction : langues 'mélodiques' / langues 'expiratoires' est dépassée
- III. que l'évolution du français (et du germanique) sur ce point ne se comprend pas par une évolution de la réalisation physique de l'accent (vision classique), mais par *une évolution de l'organisation phonologique*

2

I. La prétendue influence du francique

Selon beaucoup de manuels (Pope 1952, Von Wartburg 1965, La Chaussée 1989, Zink 1986), l'ancien français aurait possédé **un fort accent d'intensité ('expiratoire')**, qui aurait provoqué :

- i. réduction de voyelle (voyelle pleine > ə)
- ii. syncope et apocope

Ces processus ont eu lieu entre dans les Ve et VIe siècles selon Richter(1934), plus tard selon d'autres, mais de toutes façons dans le premier millénaire.

→ **La source du (prétendu) accent d'intensité (expiratoire) serait le superstrat francique, qui aurait un accent expiratoire fort, que les locuteurs du gallo-roman auraient emprunté.** ←

3

Cependant, le gallo-roman **ne peut pas avoir emprunté** son prétendu 'accent d'intensité lourd' au francique :

- i. parce que les emprunts (de systèmes) d'accentuation sont rares ou inexistants, cf. la littérature sur les langues en contact : Weinreich 1963, Appel et Muysken 1987, Thomason 2001, Winford 2002) ;
- ii. parce que le francique du Ve siècle avait encore l'accent initial du germanique commun (cf. Prokosch 1939 : 62-64, D'Alquen 1988) qui, s'il y avait eu transfert, aurait *également* été transféré ;
- iii. parce que, en vue de l'absence de réduction de voyelles réduites et de syncope/apocope, le francique, à cette époque-là, n'avait pas un 'accent d'intensité lourd' :

4

La réduction de voyelle en allemand et en néerlandais n'a lieu qu'au 11e siècle au plus tôt (I)

(1) Loi salique (francique, début VIe s.) (Glosses de Malberg, cf. Erckhardt 1962)

maltho thi afrio lito 'je te dis : je te libère, serf'.

(2)a. Ancien francique rhénanique (haut francique), catéchisme de Wissembourg, IXe siècle :

vater unſēr thu in himilom bist giuuīhit sī namo thīn
père notre toi dans cieux es sanctifié soit nom ton
(absence de réduction dans par ex. *himilom* et *namo*)

b. haut-allemand, XIIIe siècle :

vater unſer der da bist in den himeln geheiliget wert din name
père notre qui là es dans les cieux sanctifié est ton nom
(ici, réduction de voyelle par ex. *himilom* → *himeln*, *namo* → *name*)

5

La réduction de voyelle en allemand et en néerlandais n'a lieu qu'au 11e siècle au plus tôt (II)

(3) *ancien bas francique oriental* (limbourgeois) : Psaumes de Wachtendonck, Xe siècle

forchta in biuonga quamon ouer mi
angoisses et tremblements venaient sur moi

in bethecoda mi thuisternussi
et couvrit moi obscurité

'Je fus pris par des angoisses et par des tremblements et
l'obscurité me couvrit'

En néerlandais moyen et moderne (à la base desquels se trouve principalement le bas francique), le *o* dans *quamon* s'est réduit à [ə] (*kwamen* ['kwa:mən] en néerlandais moderne).

6

La réduction de voyelle en allemand et en néerlandais n'a lieu qu'au 11e siècle au plus tôt (III)

(4) bas francique occidental (XIe siècle)

hebban olla vogala nestas hagunnan hinase hic enda thu
ont tous oiseaux nids commencé sauf moi et toi

uuat unbidan uue nu
que attendons nous maintenant

'Tous les oiseaux ont commencé des nids, sauf moi et toi.
Qu'attendons-nous alors ?'

En néerlandais moyen et moderne, on constate que beaucoup de voyelles ont été remplacées par un *e* graphique. Ainsi,

→ *hebban* correspond à *hebben* [hɛbən] en néerlandais moyen

→ *vogala* à *vogele*

→ *nestas* à *nesten*

→ le suffixe de l'infinitif de *unbidan*, *-an*, à *-en*

7

II. La distinction 'mélodique - expiratoire'

Origine

La distinction historique 'mélodique' - 'expiratoire' provient de la phonétique de la 2e moitié du 19e siècle / début 20e siècle, période où la phonétique expérimentale était encore très peu développée et uniquement basée sur l'articulation et non pas sur les aspects acoustiques et perceptifs.

La distinction est introduite dans les *Grundzüge der Lautphysiologie/ Phonetik* de Sievers (1876, 1901⁵) :

Accent expiratoire ou dynamique : 'concerne les gradation de force' (1901⁵: 217)

Accent mélodique : (l'idée) 'de l'accent musical qui est concerné avec les relations d'hauteur de tons' (1901⁵: 217)

L'idée d'une langue 'expiratoire' se trouve répétée dans les éditions de la grammaire de l'ancien haut allemand de Braune (§7) jusqu'à 1987 (mais a disparu dans l'édition de 2004).

8

L'idée que les langues germaniques auraient surtout un fort accent expiratoire est corroboré par le **besoin d'expliquer le fonctionnement de la loi de Grimm**, surtout la partie concernant la spirantisation ($p > f$, $t > \theta$, $k > x, h$), qui est expliquée par Hirt (1907:116) :

'À mon avis l'évolution de l'accentuation musicale indo-européenne vers une accentuation expiratoire est la cause principale. Cela implique le remplacement de sons relâchés par des sons tendus, plus précisément celui des *Lösingslaute* par des *Sprenglaute*' (ma traduction)

Lösingslaute, *Sprenglaute* = termes introduits par Sievers 1875 (sons de relâchement, sons d'explosion). Ici : *Lösingslaute* = plosives non-aspirées, *Sprenglaute* = plosives aspirées.

'Ces sons (*c.-à-d.* les *Lösingslaute*, *R.N.*), ne sont possibles qu'avec une accentuation essentiellement musicale. Aussitôt que l'accentuation expiratoire fait son entrée, ces sons deviennent des *Sprenglaute*, avec lesquels on a une aspiration après la fermeture. Ainsi naissent donc *ph*, *th*, *kh*.' (ma traduction)

9

Problèmes de la distinction : langues mélodiques/ langues expiratoires

- Elle ne tient pas compte de l'éventuel statut phonémique des tons (langues à ton), raison pour laquelle **cette distinction a été remplacée par : langues à accent / langues à ton**. Toutes les langues IE sont des langues à accent.
- Elle n'est basée que sur des recherches articulatoires (non pas acoustiques et perceptuelles). Elle provient d'une époque où il était impossible d'effectuer des mesurages.

La phonétique expérimentale a radicalement changé notre vue sur les qualités physiques de l'accent :

Les mesurages montrent que l'accent est réalisé dans **plusieurs corrélats : durée, fréquence fondamentale, intensité** (+ expansion spectrale, qualité de voix). Dans presque tous les cas, il s'agit d'une **mélange** de ces corrélats.

10

Les mesurages montrent que :

Le *néerlandais*, une langue que Sievers c.s. auraient qualifiée d' 'expiratoire', a surtout un accent qui est caractérisé par la **hauteur** (F_0 , van Katwijk 1974).

Français moderne : accent primaire est caractérisé par la **durée** allongée + montée de la F_0 (**hauteur**) (Lacheret-Dujour & Beaugendre 2002:41).

Cela montre que ***l'intensité ne joue pas un rôle très important***

➔ "In nearly every language (...) what we hear as stress is **more a matter of increasing pitch and length of the syllables than of increasing their loudness.**" (Ladefoged 2001:23). ←

Si un paramètre est utilisé pour une distinction phonémique, alors ce paramètre est beaucoup n'est pas, ou moins, utilisé pour l'accent. Exemples:

néerlandais : durée phonémique → corrélat de l'accent surtout la hauteur)

suédois : ton distinctif (accent de mot à ton) → corrélat d'autres types d'accent: surtout la durée.

Ergo : l'idée de 'langue expiratoire' → poubelle

11

III. Une évolution dans l'organisation phonologique

Une typologie basée sur l'organisation prosodique: langues de mots vs. langues de syllabes

A. Typologie proposée par Pike (1945) et Abercrombie (1967)

'syllable timed' vs 'stress timed' languages :

langues à isochronie syllabique vs langues à isochronie accentuelle.

Selon cette théorie :

français, espagnol : langues à isochronie syllabique : intervalles entre les syllabes sont égaux

anglais : langue à isochronie accentuelle : intervalles entre les syllabes accentuées sont égaux

L'idée a été **réfutée** pour le français par Wenk & Wioland (1982) et Roach (1982), parce que leurs mesurages la contredisent.

12

B. La théorie de Dauer (1983, 1987) (ii)

Dauer revitalise la théorie des langues à isochronie syllabique et accentuels en se basant sur des critères *perceptuels et phonologiques*.

Langues perçues comme ayant une **isochronie syllabique** :

- **structure syllabique simple**
- **les possibilités de contraste qualitatif entre les voyelles accentuées et celles entre les voyelles non-accentuées sont identiques**
- **un accent de mot phonétiquement faible ou tout à fait absent**

Langues perçues comme ayant un **isochronie accentuelle** :

- **structure syllabique complexe**
- **réduction de voyelle**
- **un accent de mot bien perceptible et, en outre, des règles grammaticales qui réfèrent à l'accent.**

Dauer (1987) : dans les langues perçues comme ayant une isochronie accentuelle les consonnes ont **davantage d'allophones** (par dévoisement final, voisement intervocalique). Egalement dans ces langues, les voyelles ont plus de différences de longueur.

13

C. La phonologie 'prosodique' de Nespor et Vogel (1986)

Nespor & Vogel (1986) proposent un système de constituantes phonologiques organisé de façon hiérarchique.

Dans ce système, une ou plusieurs constituantes d'une catégorie sont licenciées par la constituante qui appartient à la catégorie immédiatement supérieure, ce qui implique qu'une constituante ne peut appartenir à deux constituantes supérieures à la fois.

Les catégories de constituantes sont :

- **la syllabe phonologique (σ)**
- le pied phonologique (F)
- **le mot phonologique (ω)**,
- le groupe clitique (C)
- la 'phrase' phonologique (φ , 'phonological phrase')
- la constituante intonationale (I)
- l'énoncé phonologique (U)

14

Langues de syllabe vs. langues de mots (I)

En se basant sur Pike & Abercrombie, Dauer, Nespor & Vogel (diapositives précédentes), Auer (1993, 1994, 2001), et Auer & Uhmann (1988), proposent une typologie de **langues de syllabe vs. langues de mots** :

une typologie **multifactorielle scalaire** dont les extrêmes sont les **langues comptant les syllabes** (ou simplement langues syllabiques) et les **langues comptant les mots**, ou langues de mots, ('word language', 'Wortsprache'). Dans les **langues de syllabe**, la **constituante principale** est la **syllabe**, tandis que dans les **langues de mots** c'est le **mot phonologique**. Ces deux types de langue sont, bien sûr, des prototypes.

15

Langues de syllabe vs. langues de mots (II)

la typologie d'Auer (1993, 1994, 2001), d'Auer & Uhmann (1988)

une typologie **multifactorielle scalaire** dont les extrêmes sont les **langues comptant les syllabes** (ou simplement langues syllabiques) et les **langues comptant les mots**, ou langues de mots, ('word language', 'Wortsprache'). Dans les **langues de syllabe**, la **constituante principale** est la **syllabe**, tandis que dans les **langues de mots** c'est le **mot phonologique**. Ces deux types de langue sont, bien sûr, des prototypes.

constituante principale : la catégorie à laquelle se réfèrent la plupart des règles distributionnelles, ainsi que la plupart des processus phonétiques et phonologiques.

Dans une langue syllabique, les frontières entre les syllabes sont nettes, tandis qu'elles ne sont pas claires dans une langue de mots.

La structure de mots ne joue pas de rôle dans l'accentuation des langues syllabiques, tandis qu'elle importe beaucoup dans les langues de mots.

16

Langues de syllabe vs. langues de mots (II)

la typologie d'Auer (1993, 1994, 2001), d'Auer & Uhmann (1988)

Nübling & Schrambke (2004) utilisent cette typologie pour l'explication de faits dans des dialectes alémaniques et donnent une description typologique de la Germania en général.

Par exemple, les dialectes alémanique méridionaux (Suisse) ont toujours beaucoup de traits d'une langue syllabique. Par ex., la réduction de voyelle n'y a pas entièrement fonctionné.

Szczepaniak (2007) l'utilise cette typologie dans une étude détaillée de l'histoire de l'allemand.

17

tableau 1 : critères pour déterminer le statut d'une langue sur l'échelle langues syllabiques - langues de mots (partiellement empruntés à Nübling & Schrambke 2004)

n°	critère	langues syllabiques → comptant les syllabes syllabe comme unité prosodique de base, longueur de pied variable)	langues de mot → comptant les accents mot comme unité prosodique de base, longueur de syllabe variable)
1	structure syllabique	syllabes CV (rarement des syllabes fermées) ; toutes les syllabes de longueur égale.	types de syllabes variables, de complexité différente, en fonction de la position de l'accent ; différences fréquentes entre les syllabes médiales et périphériques.
2	frontières syllabiques	frontières de syllabe bien reconnaissables et constantes	frontières de syllabe mal reconnaissables, variables et dépendant du débit de la parole
3	géménées	géménées possibles	réduction de géménées, sauf à des endroits où elles sont pertinentes du point de vue morphologique, par ex. dans des frontières internes de mots composés, par ex. all. Schiffahrt (= un [f:] long).

18

4	effets d'accentuation	pas / peu de différences en structure entre syllabes accentuées et inaccentuées	syllabes accentuées = syllabes lourdes; syllabes inaccentuées = syllabes légères ; diphtongaisons
5	assignation de l'accent	surtout basée sur la syllabe, absence possible d'accent de mot fixe.	règles d'accentuation (souvent complexes) déterminées par la morphologie / le lexique / la sémantique
6	phonotactique	phonotactique régulière et stable, pas d'allophones déterminées par leur position	signaux de démarcation de mots, allophones déterminés par la position (initiale, médiale, finale ...), des restrictions phonotactiques
7	vocalisme	peu de différences entre voyelles accentuées et inaccentuées ; degré de tension relativement égal.	beaucoup de différences entre voyelles accentuées et inaccentuées (allemand, danois, anglais) ; voyelles accentuées : souvent des distinctions de longueur ; voyelles inaccentuées : centralisations (réductions)

19

8	harmonie vocalique, métaphonie	possible	rare
9	effacement de voyelle	pour des raisons d'optimisation de la structure syllabique	pour des raisons accentuelles
10	liaison	oui (à travers des frontières de morphème)	non (signaux de démarcation, par ex. coup de glotte)

20

Autres aspects de l'évolution typologique du français :

- Mouvement pendulaire de la structure syllabique (Jacobs 1992): fermé > ouvert > fermé > ouvert
- Diphtongaison du IIIe jusqu'au VIe siècles, sous l'influence dans des syllabes accentuées. Exemples : mel [mɛ:l] > mie:l] , cor [kɔ:r] > [kuɔr], mare ['ma:re] ['maɛrə]
- Dégémination : Les consonnes géminées du latin tardif et celles produites par l'assimilation de la période gallo-romane étaient réduites à des consonnes simples en ancien français. Cela a eu lieu à partir du 9e siècle
- Genèse du dévoisement d'obstruents finales à partir du VIIIe siècle
[lungum] > [luŋk]
[grandem] > [grānt]
[perdo] > [pɛrt]
[ri:sum] > *[rizu] > [ris]
[serwum] > *[scrwə] > [sɛrf]
- perte de productivité de la réduction de voyelle dans l'évolution ultérieure du français
- perte de productivité du dévoisement final dans l'évolution ultérieure du français

Aspects de l'évolution typologique germanique occidental continental:

- la genèse, déjà mentionnée, du processus de réduction de voyelle dans la transition de l'ancien haut allemand et de l'ancien néerlandais vers le moyen haut allemand et le moyen néerlandais (donc après le Xe ~ XIe s.).
- le développement de processus de syncope et d'apocope en moyen haut allemand et en moyen néerlandais ;
- la genèse en période du moyen haut allemand, et déjà partiellement en ancien néerlandais, du processus de dévoisement final ;
- l'évolution d'un système d'accentuation initiale en germanique commun, non sensible à la quantité, vers un système accentuel où la quantité syllabique joue un rôle.

tableau 2 : critères du tableau 1 qui déterminent que le français moderne est une langue syllabique (I)

n°	critère	raison
1	structure syllabique	beaucoup de syllabes ouvertes
2	frontières syllabiques	la position des frontières de syllabe ne sont pas équivoques comme en allemand et en anglais (cf. les consonnes 'ambisyllabiques' dans ces langues), mais claires.
4	effets d'accentuation	les syllabes inaccentuées ne sont pas phonologiquement plus longues que les syllabes inaccentuées
5	assignation de l'accent	l'accentuation est basée sur la syllabe, non pas sur la morphologie, etc., pas de paires minimales de mots qui ne se distinguent que par la place de l'accent, comme dans les langues germaniques
6	phonotactique	pas d'allophones déterminés pas leur position, par ex., pas de voisement intervocalique, pas de dévoisement final pas d'aspiration initiale

tableau 2 : critères du tableau 1 qui déterminent que le français moderne est une langue syllabique (II)

7	vocalisme	peu de divergences entre des voyelles accentuées et inaccentuées, pas de réduction de réduction de voyelle synchronique
9	effacement de voyelles	effacement de voyelles pour des raisons d'optimisation de syllabe
10	liaison	existence de liaison pour des raisons d'optimisation de la structure syllabique

tableau 3 : critères du tableau 1 qui déterminent que le gallo-roman et l'ancien français sont des langues de mots

n°	critère	raison
1	structure syllabique	beaucoup de syllabes complexes, grande variabilité entre types de syllabe (voir section 3.1)
3	géménées	réduction de géménées (voir section 3.2.2)
4	effets d'accentuation	diphthongaisons du III au VIe siècles (voir section 3.2.2)
6	phonotactique	dévoisement final comme signal de démarcation de mots (voir section 3.2.1)
7	vocalisme	réduction de voyelles inaccentuées à schwa
9	effacement de voyelle	effacement de voyelles (syncope, apocope) sous l'influence de l'accent (voir section 3.2.5)

25

tableau 4 : critères du tableau 1 qui déterminent que le haut allemand moderne et le néerlandais moderne sont des langues de mots

n°	critère	raison
1	structure syllabique	complexes, types de syllabe variables, en fonction de l'accent et de la morphologie
2	frontières syllabiques	frontières de syllabes frontières de syllabe mal reconnaissables, ambisyllabité
3	géménées	réduction de géménées à partir de la période du moyen haut allemand et du moyen néerlandais
4	effets d'accentuation	aspiration de plosives initiales en nouveau haut-allemand, diphthongaison phonétique de voyelles accentuées en néerlandais moderne
5	assignation de l'accent	règles accentuation complexes, dépendant de la morphologie, préférence à accentuer les syllabes lourdes
6	phonotactique	signaux démarcatifs : insertion de coup de glotte, dévoisement final
7	vocalisme	réduction de voyelle productive en néerlandais moderne
8	harmonie vocalique, métaphonie	la métaphonie phonologique n'est plus phonologiquement productive en nouveau haut allemand, s'est morphologisée
9	effacement de voyelles	la syncope et l'apocope sont conditionnées par l'accent, comme dans all. <i>ich hab'</i> (pour <i>ich habe</i>), néerl. <i>vreeslijk</i> (pour <i>vreselijk</i>)
10	liaison	en général inexistant, au lieu de cela : insertion de coup de glotte

26

tableau 5 : critères (non exhaustifs) du tableau 1 qui déterminent que l'ancien haut allemand et l'ancien néerlandais ont beaucoup de traits de langues syllabiques

n°	critère	raison
1	structure syllabique	beaucoup moins complexes qu'en haut allemand moderne et en néerlandais moderne, beaucoup de syllabes ouvertes
2	frontières syllabiques	nettes
3	géménées	existent en position hétérosyllabique
6	phonotactique	pas encore de dévoisement final en haut allemand
7	vocalisme	pas de réduction de voyelle en ancien haut allemand et en ancien néerlandais
8	harmonie vocalique, métaphonie	productive en ancien haut allemand

27

Conclusions :

- la réduction de voyelle et la syncope/apocope en proto-français ne sont pas dues à une influence germanique
- la distinction : langues expiratoires / langues mélodiques est erronée
- l'évolution du français dont il est question ici est une évolution dans l'organisation phonologique de la langue, non pas dans la phonétique elle-même, comme le pensaient les savants du dernier quart du XIXe et du premier quart du XXe s.
- A partir du ± Xlle s., le français d'un coté et le néerlandais et l'allemand de l'autre se sont développés en directions opposées
- l'approche typologique en linguistique historique peut apporter ses fruits pour la compréhension des évolutions phonologiques d'une langue

28

Bibliographie

- Abercrombie, David. 1967. *Elements of General Phonetics*. Edinburgh: Edinburgh University Press.
- Appel, René & Pieter Muysken. 1987. *Language Contact and Bilingualism*. London: Edward Arnold.
- Auer, Peter. 1993. *Is a rhythm-based typology possible?* Universität Konstanz.
Téléchargeable de :
http://www.germanistik.uni-freiburg.de/auer/?Personal:Prof._Dr._Peter_Auer:Publikationen#Online.
- Auer, Peter. 1994. 'Einige Argumente gegen die Silbe als universale prosodische Hauptkategorie'. In Ramers, Karl Heinz et al. (red.), *Universale phonologische Strukturen und Prozesse*. Tübingen: Niemeyer, 55-78.
- Auer, Peter. 2001. 'Silben- und akzentzählende Sprachen'. In Haspelmath, Martin, Ekkehard König, Wulf Oesterreicher & Wolfgang Raible (éd.). *Language Typology and Language Universals. An International Handbook*. Berlin: de Gruyter, 1391-1399.
- Auer, Peter & Susanne Uhmann. 1988. 'Silben- und Akzentzählende Sprachen'. *Zeitschrift für Sprachwissenschaft* 7/2: 214-59.
- Bourciez, Edouard. 1930. *Elements de linguistique romane*. Paris: Klincksieck.
- Braune, Wilhelm. 1987. *Althochdeutsche Grammatik*. 14. Aufl., bearbeitet von Hans Eggers. Tübingen: Niemeyer.
- Braune, Wilhelm. 1994. *Althochdeutsches Lesebuch*. 17. Aufl. Tübingen: Niemeyer.
- Braune, Wilhelm. 2004. *Althochdeutsche Grammatik*. 15. Aufl., Bd. I, *Laut- und Formenlehre*. Bearbeitet von Ingo Reichenstein. Tübingen: Niemeyer.
- Campbell, Nick & Parham Mokhtari. 2003. 'Voice Quality: the 4th Prosodic Dimension.' *Proceedings of the 15th International Congress of Phonetic Sciences (ICPhS'03)*, Barcelona, 2417-2420.

29

- Cowan, Hendrik K. J. 1957. *De Oudnederlandse (Oudnederfrankische) psalmenfragmenten*. Leiden: Brill.
- Dauer, Rebecca. 1983. 'Stress and syllable-timing reanalysed'. *Journal of Phonetics* 11, 51-62.
- Dauer, Rebecca. 1987. 'Phonetic and phonological components of language rhythm'. *Proceedings of the XIth International Congress of Phonetic Sciences*. Vol. 5. Tallinn: Académie des Sciences de l'Estonie, 447-450.
- Erckhardt, K.A. (ed.). 1962. *Pactus legis salicae*. Hannover: Hahn.
- Frei, Evelyn. 1988. *Wortteilung und Silbenstruktur im Althochdeutschen*. München: CD Copy und Druck.
- Good, Jeffrey C. A paraître. 'A twice-mixed creole? Tracing the history of a prosodic split in the Saramaccan lexicon'. *Studies in Language*. (Téléchargeable de: <http://www.acsu.buffalo.edu/~jcgood>.)
- Helten, Willem L. van. 1902. *Die altostniederfränkischen Psalmenfragmente, die Lipsiusschen Glossen und die altsüdmittelfränkischen Psalmenfragmente*. Groningen: Wolters.
- Hirt, Herman. 1907. *Die Indogermanen*. Zweiter Band. Strassburg: Trübner.
- Jacobs, Haike, 1992. 'The interaction between the evolution of syllable structure and foot structure in the historical phonology of French'. In Terrel, Morgan & Christiane Laueffer (red.) *Theoretical Analyses in Romance Linguistics*. Amsterdam: John Benjamins, 55-79.
- Kukenheim, Louis. 1971. 'Rôle de la prosodie dans l'histoire de la langue française'. In Cluzel, Irénée & François Pirot (éd.). *Mélanges de Philologie romane dédiés à Jean Boutière*, vol 1. Liège : Soledi, 317-331.
- Kyes, R.L. 1969. *The Old Franconian Psalms and Glosses*. Ann Harbor, Mich. : University of Michigan Press.

30

- La Chaussée, François de. 1989. *Initiation à la phonétique de l'ancien français*. Nouvelle éd. revue et augmentée. Paris : Klincksieck.
- Lacheret-Dujour, Anne & Beaugendre Frédéric. 2002. *La prosodie du français*. Paris : Laderfoged, Peter. 2001. *Vowels and Consonants*. Malden, Mass. etc.:Blackwell.
- Lahiri, Aditi, Tomas Riad & Heike Jacobs. 1999. 'Diachronic Prosody'. In Van der Hulst, Harry (éd.), *Word Prosodic Systems in the Languages of Europe*. Berlin : Mouton de Gruyter, 335-422.
- Nespor, Marina & Irene Vogel. 1986. *Prosodic Phonology*. Dordrecht : Foris Publications.
- Nübling, Damaris & Renate Schrambke. 2004. "Silben- versus akzentsprachliche Züge in germanischen Sprachen und im Alemannischen". In Glaser, Elvira, Peter Ott, & Rudolf Schwarzenbach (éd.) *Alemannisch im Sprachvergleich. Beiträge zur 14. Arbeitstagung für alemannische Dialektologie in Männedorf (Zürich) vom 16.-18.9.2002*. Stuttgart : Franz Steiner, 280-320.
- Pike, Kenneth. 1945. *The Intonation of American English*. Ann Arbor : University of Michigan Press.
- Pope, Mildred. 1952. *From Latin to Modern French*. 2nd edition. Manchester : Manchester University Press.
- Prokosch, Eduard. 1939. *A comparative Germanic Grammar*. Philadelphia : University of Philadelphia Press & Linguistic Society of America.
- Richter, Elise. 1934. *Beiträge zur Geschichte der Romanischen. I. Chronologische Phonetik des französischen bis zum Ende des 8. Jahrhunderts*. Halle (Saale) : Niemeyer.
- Rietveld, Anton & Vincent van Heuven. 2001. *Algemene Fonetiek*. Bussum: Coutinho.
- Salmons, Joseph. 1992. *Accentual change and language contact*. Londen: Routledge / Stanford : Stanford University Press.

31

- Schönfeld, Moritz. 1933. 'Een Oudnederlandsche zin uit de elfde eeuw (met reproductie)'. *Tijdschrift voor Nederlandsche Taal en Letterkunde* 52, 1-8.
- Schönfeld, Moritz. 1970. *Historische Grammatica van het Nederlands*. Bewerkt door A. van Loey. 8e druk. Zutphen : W.J. Thieme & Cie.
- Schutter, Georges de. 1999. 'Fonologische parallellen aan weerszijden van de Germaans-Romaanse Taalgrens.' *Taal en Tongval* 51, 111-130.
- Sievers, Eduard. 1901. *Grundzüge der Phonetik*. 5. verbesserte Aufl. Leipzig : Beitzkopf & Härtel.
- Szczepaniak, Renata. 2007. *Der phonologisch-typologische Wandel des Deutschen von einer Silben- zu einer Wortsprache*. Berlin: de Gruyter.
- Thomason, Sarah G. 2001. *Language Contact*. Edinburgh: Edinburgh University Press.
- Von Wartburg, Walther. 1965. *Evolution et structure de la langue française*. 7^e édition révisée. Berne: Francke.
- Van Katwijk, Albert. 1974. *Accentuation in Dutch: an experimental linguistic study*. Assen : Van Gorcum.
- Weinrich, Uriel. 1963. *Languages in Contact*. La Haye : Mouton.
- Wenk, Brian & François Wioland. 1982. 'Is French really syllable-timed?' *Journal of Phonetics* 10, 193-216.
- Werner, Otmar. 1978. "Schwa-Schwund und Phonotaktik im Deutschen". In Birnbaum, Henrik et al. (eds.) *Studia Linguistica Alexandro Vasilii filio Issatschenko a Collegis Amicisque oblata*. Lisse: The Peter de Ridder Press, 471-486.
- Winford, Donald. 2003. *An Introduction to Contact Linguistics*. Malden, Mass. : Blackwell.
- Zink, Gaston 1986. *Phonétique historique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.

32